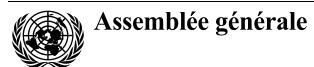
Nations Unies



Distr. générale 18 octobre 2003 Français Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 123 de l'ordre du jour provisoire*

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005

Stratégie en matière de technologies de l'information et des communications : application de la résolution 57/304 de l'Assemblée générale en date du 15 avril 2003

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport fournit des informations sur les questions soulevées dans la résolution 57/304 du 15 avril 2003 concernant le champ d'application de la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications, décrite dans le rapport du Secrétaire général en date du 20 novembre 2002 (A/57/620) ainsi qu'une mise à jour sur l'état d'avancement des projets mentionnés dans la stratégie.

^{*} A/58/150.

^{**} La présentation du rapport a été retardée en raison des perturbations causées par la panne d'électricité qui a touché la ville de New York au mois d'août et qui a obligé les services concernés à rétablir en priorité le fonctionnement de l'informatique au Siège.

Table des matières

	Paragraphes	Page
Introduction	1	3
Questions de gouvernance	2-8	3
Besoins des lieux d'affectation en matière de technologies de l'information et des communications	9–10	4
État d'avancement des projets mentionnés dans la stratégie	11	4
Justification de l'investissement	12-15	4
Renforcement de l'infrastructure informatique.	16–17	5
Connexion avec les lieux d'affectation	18-19	6
Où situer, dans l'Organisation, les fonctions techniques ne relevant pas des TIC.	20-21	7
Conclusions et recommandations	22-26	7
		9
Connexions avec les bureaux extérieurs		20
	Questions de gouvernance Besoins des lieux d'affectation en matière de technologies de l'information et des communications État d'avancement des projets mentionnés dans la stratégie Justification de l'investissement Renforcement de l'infrastructure informatique. Connexion avec les lieux d'affectation Où situer, dans l'Organisation, les fonctions techniques ne relevant pas des TIC. Conclusions et recommandations. Mise à jour au 20 mai 2003 de l'information présentée dans les tableaux I.1, I.2 et du document A/57/620	Introduction

I. Introduction

1. Dans sa résolution 57/304 du 15 avril 2003 sur la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-huitième session, des renseignements complémentaires sur les questions proposées dans le cadre de son rapport sur la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications (A/57/620).

II. Questions de gouvernance

2. Au paragraphe 4 de sa résolution 57/304, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de formuler des propositions concernant les mesures visant à renforcer encore le système de gouvernance et de décision au niveau central.

Mesures prises

- 3. Le Comité d'examen des projets du Comité de l'informatique et de la télématique, qui est actuellement mis en place, attribue au Chef de la Division de l'informatique du Bureau des services centraux d'appui, en sa qualité de président du Comité d'examen des projets, des pouvoirs importants de décision au niveau central en ce qui concerne les projets liés aux technologies de l'information et des communications (TIC) entrepris par l'Organisation tout entière. Le Comité examinera chaque projet lié aux TIC, suivant une procédure établie, de manière à ce que : a) une méthode uniforme soit appliquée pour définir et justifier l'investissement, y compris la rentabilité escomptée; b) des normes de mise en oeuvre des systèmes soient systématiquement appliquées; c) le coût total des projets soit évalué précisément y compris en matière de maintenance et de support technique; d) une documentation complète soit fournie aux différents stades du cycle des projets.
- 4. Le Chef de la Division est actuellement habilité à proposer des normes en matière de TIC, qui sont ensuite appliquées dans l'ensemble du Secrétariat, par le Comité d'examen des projets dans les projets relatifs aux TIC qui sont à l'étude.
- 5. La Division de l'informatique a mis au point une base de données sur les ressources informatiques et télématiques, qui contient des données actualisées sur tous les systèmes informatiques et télématiques déjà mis au point ou en cours d'élaboration dans le Secrétariat tout entier. Lorsqu'il passera en revue chaque projet, le Comité d'examen des projets déterminera si les normes ont été respectées, afin de s'assurer que la réalisation du projet va maximiser la rentabilité des investissements passés ou actuels réalisés dans le domaine des TIC, tout en veillant à ce que les nouveaux projets soient combinés, lorsque cela est possible, de manière à éviter les doubles emplois.
- 6. Le Comité d'examen des projets passera en revue les différents stades du cycle des projets, depuis l'étude de viabilité jusqu'à l'évaluation de la rentabilité des investissements, en passant par l'examen des éléments à mettre en place. Tous les projets comporteront au stade final un bilan des enseignements tirés. Une fois que des procédures standard auront été élaborées pour les projets liés aux TIC, le Comité

sera chargé d'examiner systématiquement l'ensemble des projets menés au sein de l'Organisation, y compris les coûts et les délais estimés pour leur mise en oeuvre.

- 7. Toute la documentation ayant trait aux projets sera conservée dans la base de données sur les ressources informatiques et télématiques aux fins d'archivage et de consultation.
- 8. Le Comité de l'informatique et de la télématique participe activement à la mise en place du Comité d'examen des projets et lui attribuera un rôle de premier plan dans l'examen de l'infrastructure informatique du Secrétariat.

III. Besoins des lieux d'affectation en matière de technologies de l'information et des communications

9. Au paragraphe 5 de la résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faire en sorte que les besoins en matière de technologies de l'information et des communications des lieux d'affectation soient pris en compte dans la stratégie et que les dispositions voulues soient prises.

Mesures prises

10. Des investissements dans les infrastructures, en particulier les télécommunications, en vue de renforcer les connexions avec l'ensemble des lieux d'affectation et des missions de maintien de la paix, ont été intégrés dans la stratégie en matière de TIC et il en a été tenu compte dans les crédits demandés dans le projet de budget-programme pour l'exercice 2004-2005, à tous les chapitres appropriés. La capacité de transmission des données à destination et en provenance des lieux d'affectation sera considérablement améliorée grâce à l'accroissement de la bande passante disponible par satellite ou lignes terrestres spécialisées, à condition de disposer du financement correspondant.

IV. État d'avancement des projets mentionnés dans la stratégie

11. Au paragraphe 6 a) de sa résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de fournir des renseignements sur l'état d'avancement des projets mentionnés dans la stratégie. C'est l'objet de l'annexe I au présent rapport. Sur les 34 projets et initiatives que compte la stratégie, 11 ont vu leur mise en oeuvre retardée en raison principalement de contraintes budgétaires pour l'exercice biennal 2002-2003 et, dans certains cas, de modifications dans les ressources initialement prévues.

V. Justification de l'investissement

12. Au paragraphe 6 b) de sa résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de fournir des renseignements sur les retours sur investissement escomptés pour les principaux projets.

Mesures prises

- 13. L'évaluation de la rentabilité des investissements et la détermination de l'ordre de priorité des initiatives reposent sur les avantages escomptés dans chaque cas. En l'absence d'évaluations chiffrées, la stratégie prévoit l'utilisation des quatre indicateurs de rendement suivants : amélioration des services accès plus rapide à l'information et/ou meilleure qualité des services; rationalisation des processus élimination des doubles emplois et possibilité de réaffectation des ressources; maximalisation de la rentabilité des investissements antérieurs et prolongation de la durée de vie utile des systèmes existants; efficacité en tant qu'outil puissant d'aide à la décision. On trouvera à l'annexe I une liste des initiatives menées dans trois domaines, leur ordre de priorité étant déterminé en fonction de ces indicateurs. Celles qui comportent le plus d'indicateurs de rendement ont un ordre de priorité plus élevé.
- 14. La méthode standard à laquelle travaille actuellement le Comité de l'informatique et de la télématique et qui doit être appliquée dans le cadre de la mise en place du Comité d'examen des projets, prévoit que chaque projet lié aux TIC fera l'objet d'une étude de viabilité qui sera progressivement affinée jusqu'à un niveau très détaillé au cours du cycle de vie du projet. Le Comité de l'informatique et de la télématique s'inspire de la meilleure pratique établie en la matière, qui comprend notamment des méthodes d'analyse des avantages de l'investissement, qui viendront renforcer celles décrites dans le paragraphe précédent.
- 15. Pour chaque étude de viabilité des projets liés aux TIC, il est essentiel de rattacher les principaux objectifs et la planification aux bénéfices et résultats escomptés du projet. Le Comité veillera à ce que les études de viabilité soient systématiquement effectuées et documentées.

VI. Renforcement de l'infrastructure informatique

16. Au paragraphe 6 c) de sa résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de fournir des renseignements sur les plans précis prévus pour renforcer l'infrastructure informatique, notamment la sécurité, la maintenance et la fiabilité du système.

Mesures prises

- 17. Le projet de budget-programme prévoit des crédits pour renforcer sensiblement l'infrastructure dans l'ensemble du système. Il convient de noter que les améliorations et la maintenance élémentaire des composants essentiels de l'infrastructure, initialement prévues pour l'exercice biennal en cours, ont été sérieusement limitées faute de fonds. Les projets proposés et les résultats attendus, décrits dans le document relatif à la stratégie en matière de TIC, sont notamment les suivants :
- a) Passage à Windows 2000. Le passage à ce système d'exploitation et son adoption comme système standard dans l'ensemble du Secrétariat (à l'échelle mondiale) permettront d'améliorer nettement la fiabilité des ordinateurs de bureau et de garantir la continuité de l'assistante technique;

- b) Passage aux réseaux de stockage. La mise en place des réseaux SAN permettra de diminuer considérablement le recours aux serveurs individuels et d'améliorer la fiabilité des opérations effectuées par les centres de traitement informatique. Ce système permet de partager des supports de stockage communs très performants entre toutes les applications informatiques et donc d'améliorer la rentabilité des capacités de stockage informatique disponibles; il fait réaliser des économies considérables à l'Organisation;
- c) Redondance du matériel essentiel. Le regroupement des serveurs permet de passer automatiquement d'un serveur à un autre en cas de défaillance. Cette technologie sera utilisée en vue d'éviter toute interruption des opérations des systèmes essentiels;
- d) Vidéoconférences en multiplex. L'installation d'équipements modernes de vidéoconférence et de l'infrastructure de télécommunications correspondante améliorera la qualité des transmissions et permettra de relier simultanément un plus grand nombre de points;
- e) Protection accrue contre les virus. Le recours aux technologies de protection contre les virus de la dernière génération, associé à la diffusion régulière automatisée de programmes antivirus mis à jour, permettra de mieux se prémunir contre les virus diffusés par le biais de l'Internet ainsi que contre les messages électroniques non sollicités;
- f) Pare-feux multiniveaux sur Internet. L'installation de pare-feux multiniveaux permettra d'améliorer la sécurité des réseaux et de rendre les connexions avec les bureaux hors Siège plus sûres et plus fiables.

VII. Connexion avec les lieux d'affectation

18. Au paragraphe 6 d) de sa résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de fournir des renseignements sur les mesures visant à améliorer la connexion avec les différents lieux d'affectation, les missions sur le terrain, les commissions régionales, la Cour international de Justice et les Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.

Mesures prises

19. Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 et de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ainsi que les projets de budget pour les Tribunaux pénaux prévoient des crédits pour améliorer nettement la connexion avec les commissions régionales, les missions de maintien de la paix et les Tribunaux. On trouvera à l'annexe II une illustration des améliorations proposées. L'annexe II.A illustre la capacité actuelle, l'annexe II.B illustre le projet d'augmentation de la bande passante pour l'exercice biennal 2004-2005 et l'annexe II.C illustre le projet de connexion entre tous les bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique.

VIII. Où situer, dans l'Organisation, les fonctions techniques ne relevant pas des TIC

20. Au paragraphe 7 de sa résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'examiner quel serait le meilleur endroit où situer, dans l'Organisation, les fonctions techniques qui ne relèvent pas des technologies de l'information et des communications.

Mesures prises

21. On étudie actuellement la possibilité de transférer les activités d'appui qui ne relèvent pas véritablement des technologies informatiques dans d'autres secteurs du Bureau des services centraux d'appui. Il s'agit notamment de l'ingénierie du son et des services de conférence et de séance connexes fournis aux organes intergouvernementaux et spécialisés de l'ONU. Cette étude a permis d'établir qu'il fallait conserver ces activités au sein du Bureau des services centraux d'appui, pour garantir la qualité et la régularité des services, mais les transférer dans un autre service du Bureau.

IX. Conclusions et recommandations

- 22. Lorsque l'Assemblée générale, à sa cinquante-septième session, a examiné la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications, le Secrétariat a donné des exemples concrets de l'incidence sur les TIC des compressions budgétaires opérées pendant l'exercice biennal 2002-2003.
- 23. À cette occasion, le Secrétariat a déclaré que la conséquence la plus grave était que nombre de services essentiels fonctionnaient dans des conditions de plus en plus précaires, en raison de la réduction des ressources affectées aux services contractuels et aux dépenses d'exploitation courantes, ce qui a obligé le Secrétariat à interrompre ou à réduire la maintenance de plusieurs composants de l'infrastructure informatique nécessaires au fonctionnement de services essentiels, notamment l'Internet et l'assistance technique pour les serveurs centraux.
- 24. La panne d'électricité qui a touché les États-Unis d'Amérique les 14 et 15 août derniers et ses incidences sur les activités de l'ONU ont clairement démontré les risques inhérents au fonctionnement d'une infrastructure n'ayant pas les dispositifs de sécurité et les services d'appui voulus. Du fait que l'Organisation est tributaire d'un seul fournisseur d'accès à l'Internet n'ayant pas les fonds nécessaires pour s'assurer les services d'un second fournisseur, les services Internet n'ont pas été rétablis dès que le courant a été rétabli. En conséquence, la connexion avec les lieux d'affectation a été interrompue, y compris le fonctionnement du Système intégré de gestion, il était impossible d'utiliser le courrier électronique ou d'accéder au site Web de l'ONU et le SEDOC ne fonctionnait pas.
- 25. L'Organisation doit considérer les nombreux composants et services informatiques dont elle dépend pour ses activités quotidiennes comme des éléments indispensables plutôt que comme des investissements facultatifs.

Indépendamment de la nécessité de justifier dûment les initiatives de mise en oeuvre de systèmes, il convient de ne jamais transiger sur la maintenance des infrastructures indispensables.

26. Il est recommandé à l'Assemblée générale de prendre note du présent rapport dans le cadre de l'examen et de l'approbation de la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications proposée par le Secrétaire général dans son rapport précédent (A/57/620).

Annexe I

Principaux projets et initiatives

Mise à jour au 20 mai 2003 de l'information présentée dans les tableaux I.1, I.2 et I.3 du document A/57/620

Tableau I.1 **Informatisation de la gestion**

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
Galaxy version 1	Se servir de l'Internet, de l'intranet et d'applications logicielles pour faciliter les recrutements.	Rationalisation des procédures de recrutement et réduction des délais par l'informatisation des tâches relatives au traitement des actes de candidature, à l'établissement de la liste des candidats et à la sélection initiale.	La version 1 a été mise en service le 1er mai 2002.	RP, AS, AD
Réorganisation des bases de données du SIG ^a	Repenser l'architecture des bases de données et les mécanismes de fusion.	Rationalisation du traitement des opérations financières interservices et des opérations liées à la mutation des fonctionnaires. Élimination des tâches liées à la double saisie des données. Amélioration des fonctions d'établissement de rapports.	Les études fonctionnelles ont commencé au 2e trimestre 2003; elles devraient être achevées avec les études techniques au premier semestre 2004. Le plan de mise en service et le budget doivent être mis au point.	RP, EL, AD
Mise en service du SIG dans les bureaux hors Siège	Raccorder les missions de maintien de la paix au SIG.	Raccordement des opérations de maintien de la paix au SIG, ce qui leur permettra d'utiliser le système à distance et évitera au Siège d'avoir à saisir de nouveau les données relatives au personnel.	Douze missions sont raccordées au SIG et utilisent le système à distance. Deux autres devraient l'être au 2e trimestre 2003. Une étude est en cours pour analyser les différences fonctionnelles entre le SIG et les systèmes hors Siège actuels.	RP, EL
Galaxy version 2	Mise en service d'un site Web afin d'aider les fonctionnaires à accomplir les formalités de départ (formalités administratives et prestations et avantages dus par l'Organisation); outil adapté au Web qui permettra au Bureau de la gestion des ressources humaines, aux fonctionnaires et aux candidats externes de définir des critères de recherche permettant de trouver aisément les avis de vacance	Les fonctionnaires qui quittent l'Organisation pourront accomplir aisément et rapidement les formalités administratives et calculer le montant des prestations qui leur est dû par l'Organisation. Suivi des avis de vacance de poste publiés par l'Organisation sur son site Internet et notification des intéressés lorsqu'un avis correspond aux critères de recherche saisis; outil informatique,	La mise en service du premier module de la version 2 – e-Benefits – est prévue en juin 2003. Les autres modules devraient être mis en service tout au long de 2003 et de 2004.	AS, RP

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
	de poste; établissement d'une base de données en ligne recensant les consultants et vacataires agréés par l'Organisation.	semblable au système informatisé de sélection des candidats, qui permettra de définir les critères de sélection applicables aux consultants. Amélioration du suivi des consultants à partir d'une plate-forme centralisée.		
Adaptation du SIG au Web	Remodeler l'interface du SIG afin qu'elle soit utilisable sur le Web et rationaliser les fonctions les plus utilisées.	Une fois adapté et remodelé, le SIG sera utilisable sur le Web, ce qui permettra d'accéder à toutes ses fonctions à distance. L'infrastructure sera conforme aux normes les plus récentes, facilitant ainsi l'adoption du système par d'autres organisations.	Une analyse comparative de différents outils est en cours. Le choix préliminaire d'un nouvel outil selon des critères techniques est intervenu début 2003. Un appel d'offres est en cours et devrait être achevé au 3e trimestre 2003.	RP, EL
Système d'inventaire des ressources informatiques et télématiques	Proposer sur le site intranet du Secrétariat un inventaire en ligne des ressources et projets informatiques et télématiques : logiciels, matériel informatique, matériel de communication, projets en cours et accords de licence.	Le système permettra à tous les bureaux raccordés à intranet de savoir quelles sont les ressources dont dispose l'Organisation dans le monde. Cela pourrait entraîner des économies notables dans la mesure où certains éléments pourraient être mis en commun.	Le système est entré en service au Siège en août 2002. Les données concernant plus de 90 % des projets ont été intégrées. En mai 2003, l'amélioration de certaines fonctions utilisateur a été étudiée; les fonctions d'établissement de rapports devraient être intégrées dans une nouvelle version du système d'inventaire des ressources d'ici au 3e trimestre 2003.	EL, AD
SIG – Module d'établissement de rapports adapté au Web	Remplacer le programme actuellement utilisé pour l'établissement de rapports, en l'occurrence Paradox.	Il s'agit de faciliter l'établissement de rapports au moyen d'une application fonctionnant sur le Web, ce qui donnerait une plus grande latitude aux usagers.	En cours. Achèvement prévu : fin 2003	EL, AS
Site intranet/ portail/ bibliothèque virtuelle du Bureau de la coordination des affaires humanitaires	Faciliter l'accès aux outils de nature à accroître l'efficacité du Bureau; faciliter la mise en commun de l'information entre les 25 antennes du Bureau de par le monde.	L'efficacité du Bureau sera améliorée; les doubles emplois seront éliminés; le personnel pourra se tenir au courant des faits nouveaux.	Base de données documentaire et interface Web achevées d'ici au mois d'août 2003; prototype de réseau intranet du Bureau (s'appuyant sur le réseau intranet de l'ONU) achevé d'ici à septembre 2003; base de données documentaire intégrée à l'intranet d'ici à novembre 2003. Intranet mis en place au Siège (New York et Genève) d'ici à la fin de 2003. Mise en place dans certains bureaux hors Siège au début de 2004; dans tous les bureaux d'ici à la fin de 2004.	RP, AD

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
e-HCC	Informatiser les opérations du Comité des marchés.	Le système permet d'informatiser les tâches du Comité des marchés, lesquelles entraînent une grande consommation de papier. Il sera, à terme, doté de fonctions d'établissement de rapports.	Le concept initial de l'application a été élargi pour intégrer les données des achats et des missions. La première phase est terminée et le Comité des marchés utilise cette application en situation réelle. Les phases suivantes seront introduites d'ici à la fin de 2003.	RP
Tableaux de bord des principaux éléments de gestion	Permettre le suivi des principaux indicateurs de résultat.	Le système permet d'analyser des données stockées dans le SIG et de suivre les progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés ainsi que de déceler l'existence d'écarts.	Les indicateurs et les rapports associés sont élaborés pour les dépenses au titre du budget ordinaire et les dépenses extrabudgétaires, la gestion des avis de vacance de poste, la représentation équilibrée des hommes et des femmes et l'application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne. Le système est maintenant opérationnel dans tous les départements du Siège et des bureaux hors Siège.	AD
Système de gestion des projets	Doter le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux d'un système lui permettant de gérer et de suivre les projets et mettre à la disposition des agents d'exécution de l'Organisation une application fonctionnant sur le Web afin qu'ils puissent envoyer par la voie électronique des rapports financiers et des rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets.	Il s'agit de remplacer les tableurs, qui exigent beaucoup de travail, par une base de données relationnelle et un module d'établissement de rapports accessible sur le Web. La saisie, l'actualisation et l'analyse des données seront rationalisées; les rapports présentés à l'Organisation seront normalisés; les délais de présentation des rapports seront mieux respectés.	La phase de conception est achevée. Le Fonds s'emploie à trouver les sources de financement appropriées.	RP
Système intégré de suivi	Offrir un système en ligne intégré qui permette de suivre de bout en bout les opérations de gestion des programmes. Le projet a été lancé en concertation avec le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et le Bureau des services de contrôle interne.	Le système contribuera à responsabiliser les fonctionnaires de l'Organisation chargés des opérations de gestion et entraînera des gains d'efficacité.	Conception de la version 3 terminée en décembre 2003; livraison d'une version pilote en août 2004 et évaluation terminée en mars 2005; achèvement d'une version finale opérationnelle en juillet 2005.	AD

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
Système en ligne d'évaluation et de notation des fonctionnaires (e-PAS)	Informatiser les différentes opérations relatives à l'établissement des rapports d'évaluation et de notation des fonctionnaires.	Le système permettra de rationaliser des procédures qui entraînent une forte consommation de papier et facilitera l'établissement de tableaux de bord, lesquels reprendront les données stockées dans la base de données du système.	Le système était mis en place dans tous les bureaux de l'ONU au 1er avril 2003, y compris dans les missions.	RP
Système d'information du Bureau des affaires juridiques	Faciliter le suivi des affaires juridiques, la gestion des documents et des archives et la publication en ligne de documents juridiques.	Meilleure gestion des dossiers dont le Bureau est saisi. Gains d'efficacité dans les domaines suivants : gestion documentaire, archivage, accès aux documents, recherche juridique. Meilleure compréhension des règles juridiques internationales.	La phase de planification est en cours d'achèvement. Il est prévu de lancer les phases de conception et de développement à la fin du 2e semestre de 2003, une fois mobilisés les fonds nécessaires à la passation des marchés.	RP
Disponibilité du SIG 24 heures sur 24, 7 jours sur 7	Permettre l'exécution simultanée des procédures de traitement en ligne et des procédures par lots.	Les usagers, y compris ceux se trouvant dans différentes parties du monde, pourront accéder au système à tout moment.	En cours. Date d'achèvement prévue : fin 2003	EL

Abréviations : RP = rationalisation des processus; AS = amélioration des services; AD = efficacité en tant qu'outils d'aide à la décision; EL = effet de levier sur le rendement d'investissements antérieurs.

^a Système intégré de gestion.

Tableau I.2 Partage du savoir

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
Moteur de recherche sur l'Internet	Offrir des fonctions de recherche en plusieurs langues sur le site Internet de l'Organisation.	Les usagers disposeront de puissantes fonctions de recherche qui leur permettront de localiser l'information voulue dans les pages Web. Cela répond à une demande déjà ancienne concernant l'absence de fonctions de recherche adéquates dans toutes les langues officielles de l'Organisation.	Le moteur de recherche Google a été installé et mis à l'essai par les départements utilisateurs. Exécution prévue à la fin du 2e trimestre de 2003.	AS, EL
Ouverture de l'accès au Système de diffusion électronique des documents de l'ONU (SEDOC)	Élargir l'accès au SEDOC aux organisations non gouvernementales et au public.	Actuellement, les missions permanentes et les ministères peuvent accéder gratuitement au SEDOC, bien que l'accès reste limité à un petit nombre d'utilisateurs. Les ONG et d'autres organisations peuvent consulter le SEDOC en souscrivant à un abonnement. Ouvrir l'accès au système faciliterait grandement la diffusion des documents officiels et éviterait d'avoir à les recopier sur le site Web de l'Organisation.	Le système a été remodelé pour fonctionner sur une plate-forme ouverte (Lotus Notes) et offrir des fonctions de recherche dans chacune des six langues officielles. Pour l'heure, il faut encore modifier le matériel et les logiciels pour permettre l'élargissement de l'accès au SEDOC.	AS, EL
Répertoire les compétences lisponibles u Secrétariat de l'Organisation	Constituer un répertoire informatisé qui tiendra compte de la façon dont le Secrétariat est organisé.	Le répertoire permettra de trouver, où qu'elles se trouvent dans le monde, les compétences particulières dont dispose l'Organisation et facilitera la création de communautés de pratiques.	L'étude de faisabilité a commencé. Il est prévu de lancer le projet en 2004 si les crédits sont ouverts.	EL, AD
Base de données des Nations Unies sur le commerce des marchandises (COMTRADE)	Réorganiser l'une des bases de données les plus volumineuses de l'Organisation de façon à pouvoir la consulter sur l'Internet et passer de l'environnement initial – système centralisé – à un environnement client- serveur.	Les abonnés pourront accéder directement à la base de données et télécharger des données ou faire des recherches en se servant d'un simple navigateur.	La mise au point du module de diffusion de la base de données COMTRADE est achevée. Actuellement, on peut consulter et télécharger plus de 650 millions de transactions relatives au commerce de marchandises. La base de données a été très bien accueillie par nos partenaires internationaux de l'OCDE, de la CNUCED, de la FAO, etc. qui les utilisent quotidiennement. L'accès à COMTRADE sur abonnement débutera en juin 2003.	AS, RP

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
Système d'attribution des missions, de suivi et d'information (UNTRIS)	Renforcer la capacité du Département des affaires politiques dans les domaines de la collecte, du suivi et de l'analyse de l'information relative aux activités de prévention des conflits.	Avec ce système mondial de cartographie et d'information, les responsables et les officiers traitants disposeront d'une information plus précise et plus actuelle.	Fin de la première phase du projet pilote UNTRIS – Centre pour les études de l'environnement et la gestion des ressources – lancé dans le Département, les officiers traitants ayant pu tester la base d'informations, le système cartographique et d'autres composants ainsi que la fonction d'intégration du site. La mise en service est prévue pour mi-2003. La deuxième phase a été reportée en raison du manque de ressources et en attendant de pouvoir coopérer avec d'autres départements intéressés.	AS, AD
Système informatisé de production multimédia	Moderniser les techniques utilisées aux fins de l'élaboration des produits d'information.	Le système permettra d'informatiser nombre d'opérations et entraînera des gains d'efficacité et une meilleure maîtrise des dépenses. L'archivage des documents sera également plus fiable.	Le module photo et la phase pilote du module radio seront lancés en juin 2003. L'ensemble du module photo et la première phase du module radio seront achevés d'ici à la fin du mois d'août 2003. La deuxième phase du module radio sera lancée en janvier 2004 et devrait s'achever d'ici au mois de mai 2004.	AS, RP
Conversion du système d'archivage de la Division de l'assistance électorale	Faciliter l'archivage et la recherche électroniques des documents au format PDF.	L'accès à l'information se fera plus rapidement et avec plus de fiabilité.	Les activités de développement devraient se dérouler en 2003.	AS
Système d'information géographique sur les territoires palestiniens occupés (projet commun au Département des affaires politiques et au Bureau de la coordination des affaires humanitaires)	Faciliter la mise en commun de cartes détaillées et actualisées et normaliser les noms de lieux.	Le système regroupera des données plus précises et facilitera l'adoption d'une nomenclature commune.	La Division des droits des Palestiniens continue ses concertations avec la Section de cartographie. Un système d'information géographique pilote pour le Moyen-Orient a été lancé d'après l'imagerie satellite et d'autres données disponibles. À long terme, on fera l'acquisition d'images satellite de meilleure qualité pour les fonds de carte du Système d'information géographique et on étudiera les possibilités de coopération avec d'autres organismes des Nations Unies sur des projets semblables.	AS

des traités

fonctions de recherche plein-texte

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
de façon à les copier sur CD-ROM	et de fonctions de consultation des recueils de traités et publications connexes.			
Extranet du système des Nations Unies	Faciliter le partage du savoir dans l'ensemble du système des Nations Unies.	L'extranet permettra aux utilisateurs habilités à ce faire d'avoir accès de façon sécurisée aux éléments d'information dont ils ont besoin.	L'architecture du réseau et des systèmes sont en place. Le Répertoire des hauts fonctionnaires a été publié en septembre 2002. La Division de l'informatique a mis en place des connexions en réseau privé virtuel (RPV) sécurisées avec tous les organismes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, à l'exception de quatre d'entre eux. Au mois d'avril 2003, cinq autres applications sont venues compléter le Répertoire des hauts fonctionnaires, d'autres seront ajoutées dans les mois à venir.	EL
UNBISnet - Système d'information bibliographique de l'ONU	Mettre à niveau le module Horizon du Système intégré de gestion de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et remplacer le système de catalogage.	Le recours à des logiciels conformes à la norme UNICODE facilitera la prise en charge de scripts multilingues et le raccordement au SEDOC.	Si la mise à niveau du catalogue de la bibliothèque accessible par le Web effectuée au début de l'année 2003 n'a pas nécessité de nouveau système d'exploitation, celle du Système intégré de gestion de la Bibliothèque ne pourra s'effectuer que lorsque le passage à Windows 2000 sera achevé.	AS

Abréviations : RP = rationalisation des processus; AS = amélioration des services; AD = efficacité en tant qu'outils d'aide à la décision; EL = effet de levier sur le rendement d'investissements antérieurs.

Tableau I.3 Prestations de services aux organes directeurs

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
Système de planification et d'affectation des ressources	Développer et mettre en service un système intégré de gestion des séances [planification, calendrier des réunions, service des séances, actualisation de la base de données des organes, des sessions et des séances, système de suivi, affichage de la liste des réunions (système vidéo, Web et tableaux muraux)].	L'informatisation des différentes procédures permettra au Secrétariat de tirer le meilleur parti de son personnel et de ses prestataires extérieurs.	La conception du projet eMeets a démarré en mai 2002. Le premier module (affichage de la liste des réunions sur écran vidéo) est entré en service en septembre 2003. La phase de production a démarré le 1er janvier 2003 (enregistrement de toutes les réunions se tenant au Siège). Les rapports quotidiens et hebdomadaires des réunions sont générés à partir de eMeets et distribués à tous les intéressés par courrier électronique. Toutes les réservations de salle pour les réunions s'effectuent par eMeets. À ce stade, l'équipe chargée du projet améliore la fonction d'établissement des rapports et met au point des modules Web pour afficher l'information sur l'Internet. On envisage également d'afficher les renseignements concernant les réunions sur de grands tableaux d'affichage électronique (qu'il faudra acquérir) et sur des écrans situés aux abords des grandes salles de conférence (matériel à acheter et à installer).	RP, AS, AD
Tableau d'affichage électronique de la liste des réunions (projet mené de front avec le système de planification et d'affectation des ressources)	Afficher en temps réel l'information relative aux réunions (lieu, documents examinés).	Le système permettra aux délégations de mieux organiser leur travail et d'être informées du lieu et de l'heure des réunions.	Le système eMeets est la source de toutes les informations relatives aux réunions; cependant, la structure de l'information affichée sur le tableau n'est pas encore définie. Le système lui-même est déjà en phase de production.	AS, RP
Système de renvois entre le <i>Journal</i> , le SEDOC et la liste quotidienne des documents	Établir des liens hypertexte entre le calendrier des réunions et les documents pertinents.	Les délégations pourront mieux préparer leur travail avant la tenue des réunions puisqu'elles trouveront en un seul endroit toute l'information dont elles ont besoin.	Déjà mis en place au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (depuis le 10 septembre 2002) et en phase de production pour les versions	RP, AS

A/58/377

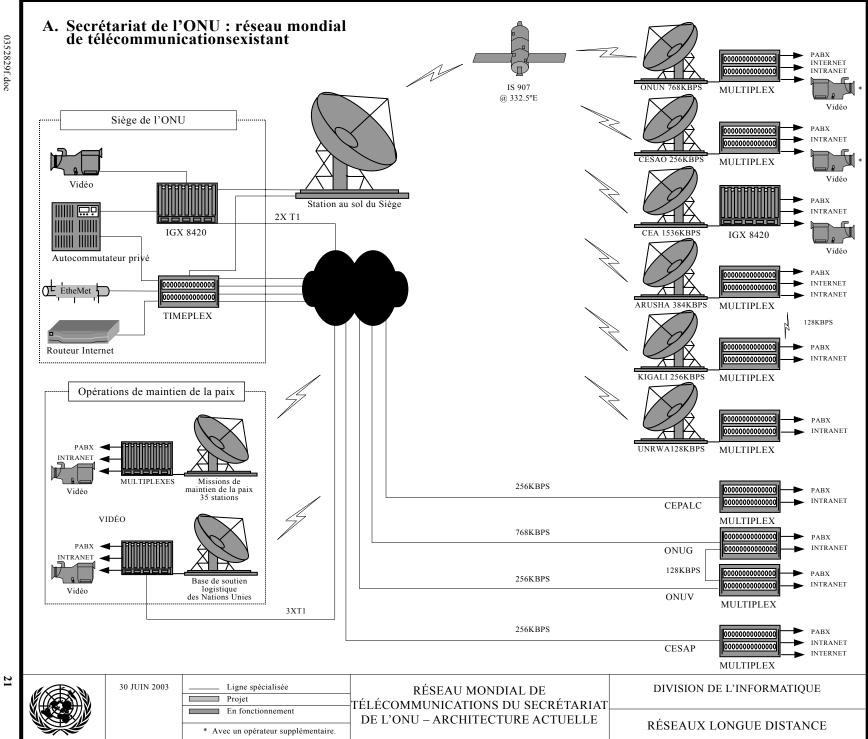
également les délibérations et entraînera des gains qualitatifs.

Projet	Objectif	Bénéfices escomptés	Principales étapes	Indicateurs de rendement
Intégration des assistants personnels numériques	Permettre l'accès à des éléments d'information ayant trait aux activités de l'ONU à partir de dispositifs informatiques de poche de type Palm ou iPAQ.	Quel que soit l'endroit où ils se trouvent, les membres des délégations pourront consulter les informations ayant trait aux réunions par l'intermédiaire de dispositifs mobiles ou de dispositifs de poche.	Les activités de conception ont été menées à bien par l'Andorre qui a mis en oeuvre et déployé un système. Le Gouvernement financera un projet pilote en 2003. La Division de l'informatique n'intervient pas dans la mise en oeuvre ou l'administration des serveurs.	AS

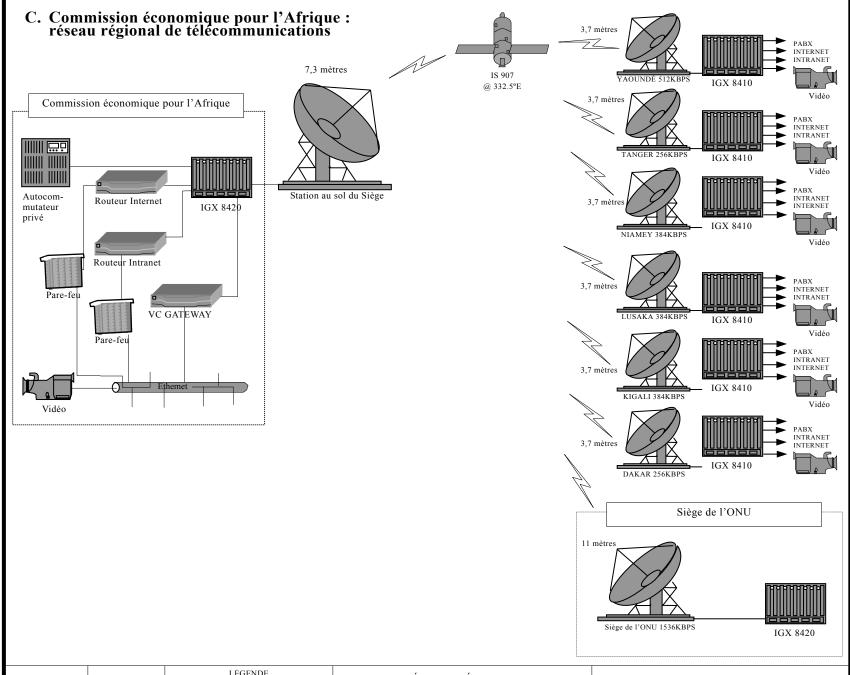
Abréviations : RP = rationalisation des processus; AS = amélioration des services; AD = efficacité en tant qu'outils d'aide à la décision; EL = effet de levier sur le rendement d'investissements antérieurs.

Annexe II

Connexions avec les bureaux extérieurs



POUR 2004-2005





12 MARS 2003

LÉGENDE

Projet

En fonctionnement

RÉSEAU RÉGIONAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

RÉSEAUX LONGUE DISTANCE